

Les étapes pour devenir membres du Tiers-Ordre de Saint-Pie X

Publié le 11 mars 2021 · 2 min de lecture



On n'entre pas dans le Tiers-Ordre comme dans une confrérie, Il faut au moins un an de postulat avant la consécration.

Conditions pour l'admission

L'admission est possible pour tous les catholiques : prêtres, laïcs ainsi qu'aux jeunes qui acceptent l'esprit du Tiers-Ordre.

Dans la confusion actuelle de la foi, il est surtout demandé aux tertiaires une fidélité inconditionnelle à la Foi catholique pérenne et au saint Sacrifice de la Messe. On attend également des membres le sens de la vie communautaire, la loyauté et la confiance dans la direction de la Fraternité Saint-Pie X.

L'inscription au Tiers-Ordre est simple

Il suffit que le postulant envoie une lettre manuscrite au siège du Tiers-Ordre manifestant son intention de postuler. Le reste est automatique : il reçoit un dossier sur l'esprit du Tiers-Ordre ainsi qu'une fiche de renseignement à retourner. Il devient alors postulant et peut faire son entrée définitive au bout d'un an minimum s'il a été jugé fidèle à la règle du Tiers-Ordre.

Étapes

1. Une personne désirant faire partie du Tiers-Ordre fait une demande écrite au secrétariat du T. O.
2. Elle reçoit plusieurs documents de présentation du T. O. dont une fiche d'inscription.
3. La personne retourne sa fiche d'inscription au secrétariat.
4. Elle reçoit une carte de postulant.
5. Au bout d'un an minimum, le postulant fait sa demande écrite d'engagement définitif.
6. Le secrétariat envoie au prêtre qui suit ordinairement le postulant une lettre pour demander son avis.
7. Le prêtre retourne la feuille de témoignage avec la date fixée pour l'engagement.
8. Le secrétariat envoie au prêtre la carte de membre définitif avec le matériel commandé (insigne, médaille et crucifix) et le rituel d'engagement.
9. Après la cérémonie, le prêtre (ou le tertiaire) retourne au secrétariat le double signé de la carte de tertiaire.

Contactez le Secrétariat du Tiers-ordre de saint-pie x

Source : laportelatine.org/spiritualite/les-etapes-pour-devenir-membres-du-tiers-ordre-de-saint-pie-x

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France